Me Elodie CHOMET Avocat au Barreau d'ALBERTVILLE

demeurant 1255 rue du Bois de l'Ile 73460 TOURNON, Tel: 04 79 32 63 25

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN LOT

(Article R 322-31 du Code des Procédures Civiles d'Exécution)

Dans un ensemble immobilier LE PRALIN H1 sis à MERIBEL, MERIBEL-MOTTARET 73550 LES ALLUES

LOT 209: UN APPARTEMEN DE 2/3 PIÈCES DE TYPE 2/3PG -SUPERFICIE LOI CARREZ 33,83M²

ADJUDICATION VENDREDI 4 OCTOBRE 2024 À 14 HEURES À l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'ALBERTVILLE

sis Avenue des Chasseurs Alpins 73200 ALBERTVILLE

Le ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'ALBERTVILLE est obligatoire pour enchérir.

À LA REQUÊTE DE :

A LA REQUEIE DE:

A la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la Résidence
LE PRALIN †11 sis à MERIBEL, MERIBEL-MOTTARET 73550 LES ALLUES,
fixant poursuites et diligences de son syndic la société SOGIRE, Société
Anonyme au capital de 38 125 €, identifiée au SIREN sous le numéro
317 372 704 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés
de PARIS, dont le siège social est sis l'Artois, Espace Pont de Flandre, 11
rue de Cambrai 75947 PARIS CEDEX 19, agissant elle-même poursuites
et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit sièae.

Ayant pour Avocat Maître Élodie CHOMETTE, Avocat au Barreau d'ALBERTYILLE demeurant 1255 rue du Bois de l'Île 73460 TOURNON, Tel: 04 79 32 63 25

DÉSIGNATION DU BIEN À VENDRE:

EN UN LOT:

Dans le LOT VOLUME 1

LE LOT NUMERO DEUX CENT NEUF (209) DE L'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION:

Dans le bâtiment C, niveau 10, plan numéro 125-14, un APPARTEMENT de 2/3 pièces de type 2/3PG, situé dans la coursive partie gauche en venant de l'ascenseur, 3ème porte à gauche et désigné au plan de niveau sous le numéro 109 et au plan de répartition sous le numéro

1003 comprenant : Une entrée, une cabine avec fenêtre, un water-closet, une chambre avec rangements, un dégagement avec rangement, une salle d'eau, une salle de bains, une cuisinette aménagée, une salle de séjour avec rangements et un balcon.

Et les 87/8 8929èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Šuperficie Loi Carrez : **33,83 m²**

MISE À PRIX:

(QUARANTE-CINQ MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être portée que par un avocat inscrit au Barreau du Tribunal judiciaire d'ALBERTVILLE.

Le cahier des conditions générales de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'ALBERTVILLE ou au Cabinet de l'Avocat du poursuivant.

La visite est fixée le : 24 septembre 2024 de 14 heures à 15 heures

Fait et rédigé à ALBERTVILLE le 7 août 2024